



Le 17 décembre 2015

## **Création par les assureurs d'un fonds d'aide de 1,2 million d'euros pour les commerçants directement impactés par les attentats de novembre**

Certains commerçants situés dans le proche voisinage des attentats qui ont eu lieu à Paris et à Saint Denis, le 13 novembre 2015, ont été contraints de fermer leurs établissements durant les quelques jours qui ont suivi ces terribles événements.

Ceux d'entre eux qui ne disposent pas de garanties d'assurance les couvrant contre ces fermetures forcées se retrouvent aujourd'hui en difficulté financière.

Par solidarité avec les professionnels confrontés à cette situation, les assureurs membres de l'Association française de l'assurance (AFA) ont décidé de constituer un fonds d'aide exceptionnel.

Les Maires de Paris et de Saint Denis se voient ainsi attribuer deux dotations de respectivement un million d'euros et deux cent mille euros qui seront affectées aux commerces concernés.

Pour Bernard Spitz et Pascal Demurger, Président et Vice-président de l'Association française de l'assurance : *« Après la priorité donnée à la prise en charge et à l'indemnisation des victimes ou de leurs ayants droit par le fonds de garantie des actes de terrorisme (FGTI), les assureurs ont souhaité marquer leur solidarité envers les commerçants directement impactés par les attentats de novembre. La création de ce fonds d'aide exceptionnel va permettre de les accompagner dans la poursuite de leur activité professionnelle. »*

### **Contacts presse AFA**

#### **FFSA**

Benoît Danton

Tél. : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81

@ : b.danton@ffsa.fr

[www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)

#### **GEMA**

Nathalie Irisson

Tél. : 01 53 04 16 21 / 06 20 59 91 45

@ : nathalie.irisson@gema.fr

[www.gema.fr](http://www.gema.fr)